

AMAP du Lamalou - Foire aux questions

Qu'est-ce qu'une AMAP?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle respecte la [charte de AMAPs](#).

Où est le bureau, le local, le secrétariat?

Y'en a pas. L'AMAP du Lamalou est une association « de fait », les Amapiens se retrouvent lors de la distribution du vendredi et lors de réunions ou de journées à la ferme. Les Amapiens échangent aussi beaucoup grâce à la liste de diffusion. Le [site de l'AMAP du Lamalou](#) est un des moyens de communication.

Quand et où à lieu la distribution?

La distribution à lieu le vendredi soir entre 18h30 et 19h30 aux Arceaux à Montpellier. C'est l'occasion pour les Amapiens de se retrouver et pour les personnes intéressées de prendre contact.

Qui contacter pour en savoir plus?

Tous les Amapiens le vendredi soir, ou une des personnes dont les coordonnées sont sur le [site](#).

Comment adhérer (s'inscrire/participer...)?

L'engagement dans une AMAP se fait pour une saison (soit 6 mois pour le Lamalou). Il faut donc prendre contact en octobre/novembre ou en avril/mai pour obtenir et signer un [contrat pour la nouvelle saison](#) (en fonction des places qui seront libres).

Où obtenir les contrats?

Généralement les [contrats](#) sont échangés par voie électronique (site de l'AMAP, méls, liste de diffusion) ou sous forme papier le vendredi soir.

Combien ça coute?

Pour la saison hiver 2008/2009 le panier hebdomadaire est à 16€.

De quoi se compose, peut on choisir le panier?

La composition est déterminée par Stéphane lors de chaque distribution. Elle dépend évidemment des saisons. Elle répond à quelques critères de variété discutés avant la saison. Les Amapiens peuvent échanger entre eux selon leur préférences. Voir aussi les questions sur le prix et la qualité.

Le prix est-il justifié?

Cette question légitime est bien au cœur des questions que cherchent à résoudre les AMAPs. Une AMAP est un engagement réciproque entre un producteur et des Amapiens (« consommateurs »). Poser cette question revient à poser des questions du type: Comment est produit le panier? Quelles sont les variétés produites? Quelles sont les quantités? A quel moment de la saison? Quel est l'impact sur l'environnement? ...

Rapidement le critère décisif s'impose: Le prix du panier est le prix du travail de Stéphane. Ce prix est fixé entre Stéphane et les Amapiens avant chaque demi saison.

Y a t-il une garantie sur la qualité?

Ici pas de label BioTruc ou Machin. C'est une relation de confiance qui naît de la connaissance réciproque des Amapiens et de Stéphane. Tout Amapien peut aller donner un coup de main à la ferme et peut constater que la terre est basse et que l'agriculture paysanne de qualité n'est pas réductible à une étiquette.

Pourquoi pas de label (Bio/Equitable/Meilleur produit du siècle...)?

Voir question précédente.